

## SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV AVENIR ARRETEE AU 30/09/2008

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 septembre 2008.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 03 avril 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-AVENIR» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.255.008, un actif net D : 1.247.019 et un bénéfice de D : 18.925.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-AVENIR», comprenant le bilan au 30 septembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «SICAV-AVENIR», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les emplois en compte à terme ouvert auprès de la « STB » représentent à la clôture de la période 32,70% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Le commissaire aux comptes :Mustapha MEDHIOUB

### BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2008 (Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	Note	<b>30-09-2008</b>	<b>30-09-2007</b>	<b>31-12-2007</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	846,704	733,913	892,710
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		536,601	458,914	447,866
Obligations et valeurs assimilées		267,610	235,893	389,632
Titres OPCVM		42,493	39,106	55,212
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		407,716	370,999	222,780
Placements monétaires	6	405,894	370,015	222,648
Disponibilités		1,822	984	132
<b>Créances d'exploitation</b>		-	-	-
<b>Autres actifs</b>		588	388	462
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1,255,008</b>	<b>1,105,300</b>	<b>1,115,952</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	7,989	3,691	4,055
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7,989</b>	<b>3,691</b>	<b>4,055</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	10	1,215,487	1,072,904	1,079,301
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables de l'exercice clos		8	17	17
Sommes distribuables de l'exercice		31,524	28,688	32,579
<b>ACTIF NET</b>		<b>1,247,019</b>	<b>1,101,609</b>	<b>1,111,897</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1,255,008</b>	<b>1,105,300</b>	<b>1,115,952</b>

### ETAT DE RESULTAT (Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	<i>Période du 01/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2007</i>	<i>Année 2007</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	5	6,588	34,051	8,865	29,691	33,620

Dividendes		2,806	20,417	5,363	18,774	18,774
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3,782	13,634	3,502	10,917	14,846
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	2,457	7,197	3,266	8,219	11,281
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		9,045	41,248	12,131	37,910	44,901
<b>Charges de gestion des placements</b>	9	(3,426)	(9,681)	(3,095)	(9,354)	(12,454)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		5,619	31,567	9,036	28,556	32,447
<b>Autres produits</b>						
<b>Autres charges</b>		-	-	-	(1)	(1)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		5,619	31,567	9,036	28,555	32,446
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		-	(43)	-	133	133
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		5,619	31,524	9,036	28,688	32,579
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-	43	-	(133)	(133)
<b>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</b>		(9,429)	61,920	(47,381)	(71,370)	(70,036)
<b>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres</b>		22,837	82,608	11,949	52,302	57,427
<b>Frais de négociation</b>		(102)	(573)	(90)	(644)	(706)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>18,925</b>	<b>175,522</b>	<b>(26,486)</b>	<b>8,843</b>	<b>19,131</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Période du 01/07 au 30/09/2007	Période du 01/01 au 30/09/2007	Année 2007
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	18,925	175,522	(26,486)	8,843	19,131
Résultat d'exploitation	5,619	31,567	9,036	28,555	32,446
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(9,429)	61,920	(47,381)	(71,370)	(70,036)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	22,837	82,608	11,949	52,302	57,427
Frais de négociation de titres	(102)	(573)	(90)	(644)	(706)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	(32,297)	-	(32,861)	(32,861)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	-	(8,103)	-	13,422	13,422
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	-	2,309	-	13,070	13,070
- Régularisation des sommes non distribuables	-	151	-	190	190
- Régularisation des sommes distribuables	-	14	-	162	162
<b>Rachats</b>					
- Capital	-	(9,614)	-	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(615)	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	(348)	-	-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>18,925</b>	<b>135,122</b>	<b>(26,486)</b>	<b>(10,596)</b>	<b>(308)</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	1,228,094	1,111,897	1,128,095	1,112,205	1,112,205
En fin de période	1,247,019	1,247,019	1,101,609	1,101,609	1,111,897
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>					
En début de période	22,746	22,901	22,901	22,627	22,627
En fin de période	22,746	22,746	22,901	22,901	22,901
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>54.824</b>	<b>54.824</b>	<b>48.103</b>	<b>48.103</b>	<b>48.552</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1.54%</b>	<b>15.85%</b>	<b>(2.35%)</b>	<b>0.82%</b>	<b>1.73%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2008

(Unité en Dinar tunisien)

## NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2004 a décidé le changement de la dénomination sociale désignée initialement "SICAV BDET".

La société a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2008 ou à la date antérieure la plus récente

#### 3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### 3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2008 à D : 846.704 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2008	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>519,651</b>	<b>536,601</b>	<b>43.03%</b>
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droit rattachés admis à la cote</b>		<b>519,651</b>	<b>536,601</b>	<b>43.03%</b>
<u>Actions</u>				
BNA	800	7,307	6,987	0.56%
BT	100	12,400	12,429	1.00%
SOMOCER	5,269	20,403	16,350	1.31%
SIPHAT	1,400	35,594	21,000	1.68%
GIF	9,015	31,610	27,018	2.17%
SOTETEL	4,500	102,506	69,921	5.61%
ELECTROSTAR	800	11,026	6,800	0.55%
ASSAD	8,000	37,976	114,216	9.16%
MONOPRIX	60	8,340	8,101	0.65%
TUNISIE LEASING	500	6,140	14,266	1.14%
SITS	13,072	33,430	30,170	2.42%
SOTRAPIL	2,000	60,165	26,002	2.09%
ESSOUKNA	4,300	22,625	18,060	1.45%

SIAME	6,212	16,408	10,821	0.87%
TUNIS AIR	4,100	15,132	13,903	1.11%
TUNIS AIR (NG)	820	3,026	2,845	0.23%
TPR	3,000	12,743	19,791	1.59%
ADWYA	8,000	26,835	55,096	4.42%
SPDIT	1,000	6,050	4,960	0.40%
ARTES	4,000	41,320	46,908	3.76%
POULINA GP	1,448	8,615	10,957	0.88%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>42,403</b>	<b>42,493</b>	<b>3.41%</b>
SICAV L'EPARGNANT	416	42,403	42,493	3.41%
<b>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</b>		<b>259,569</b>	<b>267,610</b>	<b>21.46%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>		<b>259,569</b>	<b>267,610</b>	<b>21.46%</b>
EL MOURADI 2002 A	900	18,000	18,095	1.45%
GENERAL LEASING 2004-1	750	30,000	31,246	2.51%
BH 2007	1,000	100,000	104,188	8.35%
UTL 2004	700	56,000	57,572	4.62%
CIL 2004-2	500	20,000	20,562	1.65%
AIL 2005	700	28,000	28,183	2.26%
OCA ATTIJARI	1,512	7,569	7,764	0.62%
<b>TOTAL</b>		<b>821,623</b>	<b>846,704</b>	<b>67.90%</b>

**Note 5 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 6.588 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2008, contre D : 8.865 , pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2008	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2007
<b>Dividendes</b>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	2,806	5,363
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	3,782	3,502
<b>TOTAL</b>	<b>6,588</b>	<b>8,865</b>

**Note 6 : placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2008 à D : 405.894 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif net
Compte à terme "STB" au 08/12/2008 ( au taux de 4,73%)	405,000	405,894	32.55%
<b>TOTAL</b>	<b>405,000</b>	<b>405,894</b>	<b>32.55%</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2008 à D : 2.457, contre D : 3.266 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2007, et se détaille comme suit :

	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2008	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2007
Intérêts des placements employés en bons de trésor	1,563	3,266
Intérêts des comptes à terme	894	-
<b>TOTAL</b>	<b>2,457</b>	<b>3,266</b>

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 30 Septembre 2008 un solde de D : 7.989, contre D : 3.691 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	30 Septembre	
	2008	2007
Gestionnaire	5,146	910
Dépositaire	2,843	2,781
<b>Total</b>	<b>7,989</b>	<b>3,691</b>

**Note 9 : Charges de gestion des placements**

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2008 à D : 3.426 contre D : 3.095 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	3ème Trimestre	
	2008	2007
Rémunération du gestionnaire	3,129	2,798
Rémunération du dépositaire	297	297
<u>Total</u>	3,426	3,095

**Note 10 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2008, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2007</u>	
Montant	1,079,301
Nombre de titres	22,901
Nombre d'actionnaires	23
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	2,309
Nombre de titres émis	49
Nombre d'actionnaires entrants	-
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(9,614)
Nombre de titres rachetés	(204)
Nombre d'actionnaires sortants	(1)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	61,920
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	82,608
Frais de négociation	(573)
Régularisation des sommes non distribuables	(464)
<u>Capital au 30-09-2008</u>	
Montant	1,215,487
Nombre de titres	22,746
Nombre d'actionnaires	22